



mars 09

OLONZAC



Plan Local d'Urbanisme *Servitudes d'utilité publique*

DOCUMENT N°6



12, avenue d'Elne 66570 SAINT-NAZAIRE France
Tél : 04-68-80-11-45 - Fax : 04-68-80-11-44 - Email : petiau@ecosys.tm.fr

1. LISTE DES SERVITUDE D'UTILITE PUBLIQUE

Numéro	Nom officiel de la servitude	Textes de référence	Détail de la servitude	Service responsable
AC1	Protection des monuments historiques	Loi du 31-12-1913 modifiée et complétée	<p>Oppidum protohistorique au lieu-dit de Bassanel Inscrit monument historique par arrêté ministériel du 17/08/78</p> <p>Café Plana, façade et décor Inscrit monument historique par arrêté ministériel du 05/12/84</p> <p>Ensemble formé par les doubles écluses, le Pont-aqueduc sur l'Ognon, la porte de défense et les épanchoirs, sur le canal du Midi, Domaine Public Fuvial Inscrit monument historique par arrêté préfectoral du 27/10/97</p>	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
AC2	Protection des sites et des monuments naturels	Loi du 2 mai 1930 modifiée et complétée	<p>Canal du Midi Site classé par arrêté ministériel du 04/04/97</p>	DIREN
I4	Etablissement de canalisations électriques		<p>Ligne électrique 40 000V 2 circuits LA GAUDIERE-TAMAREU</p>	GET Languedoc-Roussillon 20 bis avenue de Badones Prolongée 34450 BEZIERS
PM1	Exposition aux risques naturels prévisibles	Art.L126-1 du code de l'urbanisme	PPRi bassin versant de l'Ognon et de l'Espène	Direction Départementale de l'Équipement
PT2	Servitude radio-électrique	Décision ANFR du 16-02-1972	COMSIS 6539	Gendarmerie

2. PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

